ETAT DE LA LOUISIANE vs. [illegible]

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union,
Nouvelle-Orléans, 3 septembre, 1881.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, ss.

Acte de la Législature de cet Etat, No. [illegible] de l'année 1880, autorisant la vente de la propriété ci-après désignée, pour le montant total des dites taxes, [illegible] et charges, et l'imputation privilégiée sur la dite propriété, [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] de la dite Ville, [illegible] de la dite Ville, [illegible] de la dite Ville